REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Communautaire
**de la Communauté de Communes**
**DE LA VALLEE D'OSSAU**
**4 Avenue des Pyrénées – ARUDY**

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 32 | 32 | 22 |

**DELIBERATION n°2020/25**

**L'An deux mille vingt** et le **jeudi 30 janvier à 18 heures 00,** le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 20 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au nouveau siège de la CCVO, 26 bis rue d'Arros à Arudy.

**Présents titulaires :** Mmes MOURTEROT, BERGES, BARRAQUE et M. AUSSANT, CASAUBON, BARRABOURG, BARBAN, PAROIX, MARTIN, VISSE, DOUX, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

**Présents suppléants** : M. MONTOULIEU, BRAU

**Pouvoirs** : M. SARTHE à M. AUSSANT, Mme CLAVIER à Mme MOURTEROT, M. CARRERE à M. MARTIN, M. MASONNAVE à M. MOUNAUT, M. CARREY à M. CASAUBON, M. CASADEBAIG à M. BRAU, Mme MOULAT à M. DOUX

**Secrétaire de séance** : Mme BARRAQUE

REÇU
le 10 FEV. 2020
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

**OBJET : ECONOMIE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU DISPOSITIF BOURSE D'EMPLOI DES BERGERS SALARIES**

**RAPPORTEUR : PATRICK LABERNADIE, VICE-PRESIDENT**

Exposé :

La Bourse d'Emploi des Bergers Salariés est un dispositif porté par trois structures associatives : L'Association des Eleveurs Transhumants des Trois Vallées, l'association Buru Beltza et l'association des Bergers Salariés du 64. Ce dispositif a été créé en 2018, et poursuit 3 grandes missions :

- La prospection auprès des bénéficiaires en identifiant les besoins de main d'œuvre chez les éleveurs transhumants et tout secteur d'activité et en recensant les salariés en recherche d'emploi
- Faciliter la mise en relation entre employeurs et salariés par des entretiens personnalisés pour une meilleur adéquation entre les offres et les candidatures, et par la communication sur les offres d'emploi à pourvoir
- Accompagner les bénéficiaires : suivi personnalisé, informations règlementaires, animation du réseau de partenaires

En 2019, la communauté de communes a soutenu le dispositif à hauteur de 1000€. Pour l'année 2020, les associations porteuses ont sollicité la communauté de communes pour une subvention de 2664 €.

Ainsi, le Vice-Président propose de soutenir le dispositif Bourse d'Emploi des Bergers Salariés par une subvention de 2664 €.

Le rapport entendu, *le Conseil Communautaire à l'unanimité :*

**( 6 ABSTENTIONS : Mme BARRAQUE, M. CASAUBON, DOUX, PAROIX, LABERNADIE, et MOUNAUT)**

**- ADOPTE** le présent rapport,

**- APPROUVE** le versement de la subvention de 2664 € en soutien au dispositif Bourse d'Emploi des Bergers Salariés

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON